

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(23\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Victoire Tinayre, 16 août 1883](#)

Jean-Baptiste André Godin à Victoire Tinayre, 16 août 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (23)

Collation 2 p. (329r, 330v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Victoire Tinayre, 16 août 1883, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51302>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [16 août 1883](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Tinayre, Victoire \(1831-1895\)](#)

Lieu de destination 42, boulevard Saint-Marcel, Paris

Scripteur / Scribeur [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin, qui se trouve en communion d'idées avec Tinayre, accepte d'attendre son arrivée au Familistère jusqu'au 25 août. Sur l'enseignement de l'arithmétique et sur le recrutement d'une institutrice. Il lui annonce que les appointements de celle-ci pourraient s'élever à 1 800 F par an, et l'informe que la Société du Familistère dépense déjà 300 000 F par an pour l'éducation et l'instruction.

Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#), [Familistère](#), [Finances d'entreprise](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Le 16 août 1883

329

Madame,

Je suis en possession de votre lettre d'hier : j'attendais jusqu'au 9^h mais j'espère bien que cette fois j'aurai le plaisir de vous voir à Guise.

Je vois que le champ est vaste au milieu de nous pour servir à l'humanité. Dès que l'on comprend les choses d'une façon conforme aux besoins de l'institution. Mais dans le désordre actuel des intelligences, combien il est difficile de trouver des personnes en unité de vues et de pensées. Ce serait un bonheur pour moi que vous fussiez de celles qui comprennent bien la pensée du Familistère.

— J'ai lu l'épître que vous m'avez adressée. Vous serez peut-être surprise en arrivant ici de voir combien nos idées éducatives sont déjà implantées dans nos écoles maternelles.

— Je passe à la question de l'insti-

Madame Guise.

Artice dont nous m'entretenez. Le misera-
 ble, je crois, s'en causer avec nous ici.
 Car le chiffre des appointements que la M^{te}
 du Familistère peut offrir doit varier avec la
 valeur de la maîtresse. Je ne voudrais donc
 pas que vous considériez comme absolu
 ce que je pourrais dire à ce sujet.

Il me semble que dans la hiérarchie
 des appointements donnés ici aux maîtres
 et maîtresses, un comme de 1800
 francs par an serait déjà à prendre
 en considération, mais, comme je vous
 le dis, nous reprendrons la question
 de vive voix. Car c'est surtout la valeur
 de la personne qui peut fixer définitive-
 ment le chiffre à allouer. Déjà le
 Familistère dépense 3000 francs par an
 pour l'éducation et l'instruction, cela
 me semble énorme pour notre association
 et cependant nous ne faisons rien de plus
 au contraire.

Veuillez agréer, Madame,
 l'assurance de toute ma considération.

André